

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016

Les habitants accompagnés des enfants sont invités à participer à la cérémonie officielle.

- 11h15** Rassemblement au Monument aux Morts de BRETTEVILLE
- Envoi de couleurs (par un ancien combattant)
- Dépôt de gerbes et de bouquets de fleurs par les enfants
- Lecture des messages
- Appel des Morts et Sonnerie aux Morts
- Sonnerie La Marseillaise
- Chant final

L'horaire de la cérémonie officielle a été établi pour permettre à ceux qui le désirent d'assister à la Messe (10h) qui se déroulera à DIGOSVILLE. Après la cérémonie, distribution de friandises aux enfants et vin d'honneur offert par la Municipalité en Mairie.

SECURISATION DE L'ÉCOLE

En accord avec les enseignants, les autorités de tutelle, la Mairie a pris un certain nombre de dispositions destinées à assurer la sécurité des enfants et des personnels de l'école. Le dispositif entraîne quelques contraintes et nous vous remercions tous et toutes de les respecter, il est applicable pendant les heures d'ouverture de la garderie et du Centre de Loisirs. En particulier aucun véhicule ne peut stationner plus haut que le parking et toutes les issues sont fermées à clé. Les parents n'ont pas le droit de pénétrer dans la cour de l'école pour les entrées et sorties du primaire, celles-ci se font OBLIGATOIREMENT à l'entrée du bâtiment.

OUVERTURE D'UNE CANTINE INTERGENERATIONNELLE

La municipalité a ouvert depuis la rentrée la cantine aux personnes âgées, valides de 70 ans et plus. Cette ouverture a pour but d'éviter l'isolement et d'échanger avec les enfants mangeant à la cantine. Ceux-ci sont toujours avides d'écouter les expériences des « anciens ».

Les inscriptions des personnes intéressées (maximum 10 par repas) se font une semaine avant en mairie. Le prix du repas est de 6 €.

La cantine est ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Une première personne s'est déjà inscrite, n'hésitez pas.

QUE FAIRE EN CAS DE PANNE D'ELECTRICITE OU DE GAZ ?

Appeler pour l'électricité le 09 72 67 50 50 (E.r.D.F. Urgence Dépannage Electricité)

Appeler pour le gaz le 0 800 47 33 33 (G.r.D.F. Urgence dépannage Gaz Naturel)

Il est inutile d'appeler la Mairie qui ne possède aucune compétence dans ce domaine alors que ces services gratuits renseignent sur la nature de la panne et les délais de remise en état.

Manifestations à venir

11 novembreCérémonie au Monument aux Morts
19 novembreConcours de Belote du FOOTBALL
26 novembreRepas dansant de La Chesnée
09 décembreMarché de Noël
06 janvierSoirée inaugurale de La Chênevière
20 janvierVœux du Maire

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 10

Novembre 2016

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Réunion de quartier	Page 2
✓ Travaux	Page 3
✓ Informations diverses, Dates à retenir	Page 4

Le mot du maire

Poursuivre... Question de temps...

Le deuxième cycle de réunions de quartiers et hameaux a débuté 15 octobre avec la Route Touristique, la Route du Fort et Saint Germain. Une trentaine de personnes ont participé à cette expression de démocratie locale, vous trouverez dans les pages le compte-rendu de ce moment convivial et franc.

Cette réunion a prouvé, si besoin était, que la notion de temps est relative. Certains nous pensaient en fin de mandat, alors que nous finirons la 3^{ème} année (sur 6) de celui-ci fin mars 2017... Trouvent-ils le temps long avec notre Municipalité, ou notre bilan provisoire est-il aussi important qu'on pourrait le croire définitif?... j'ai pu, à cette occasion, rappeler que le temps était différent, à l'échelon individuel et familial, de celui d'une collectivité. Pour celle-ci, le moment passé des choix et des décisions doit faire place à celui des études, des appels d'offres, de l'accord des autorités de tutelle, des entreprises, ce qui explique qu'il peut y avoir des semaines, des mois, voire des années entre le moment de l'annonce et celui de la réalisation concrète.

Nous avons opté de lancer les investissements lourds au cours de nos quatre premières années de mandat, puis, pendant les deux dernières (sauf imprévu) de reconstituer un fonds de roulement, tout en continuant nos efforts pour la restauration et l'entretien de la voirie et des bâtiments. Ce calendrier choisi évite d'hypothéquer les possibilités de l'équipe qui nous succèdera...

Pierre PHILIPPART



La maison POTTIER va être transformée dans les deux ans qui viennent. Le corps du bâtiment et la grange abriteront la Maison Médicale (médecin(s) et infirmières), les annexes (à gauche sur la photo) seront démolies et remplacées par la future bibliothèque.

LES REUNIONS DE QUARTIERS

15 OCTOBRE 2016

La réunion publique de quartier du 15 octobre concernait la **Route Touristique, la Route du Fort et Saint Germain**, elle s'est déroulée dans un excellent climat en présence de 30 habitants et 5 élus.

LES DIFFERENTS POINTS

- A la demande d'utilisateurs la Mairie va étudier la possibilité de prolonger l'**ouverture des Toilettes de la Plage** jusqu'à fin novembre et anticiper la date de leur réouverture.
- **Déjections canines à La Houquette** : un distributeur de sacs sera installé à proximité du terrain de boules.
- **Coût de l'eau** : il n'est pas de la compétence municipale mais la nouvelle communauté d'agglomération (1^{er} janvier 2017) a l'intention de « lisser » le prix sur tout son territoire en respectant la durée des contrats en cours.
- **Sécurisation de la route du Fort** : un panneau « rappel 30 » devra être installé avant le virage dangereux, la pause d'un autre interdisant le stationnement des camping-cars va être étudiée rapidement, le souhait d'une interdiction de stationner chemin du Méhane est entendu. Les habitants sont satisfaits des travaux réalisés sur la partie Nord.
- **Intervention de monsieur Hunot vis-à-vis de la nouvelle salle** : le Maire et l'Adjoint concerné rappellent que toutes les précautions concernant le bruit ont été prises dans la conception et la réalisation du projet, et que l'Agence Régionale de la Santé ne donnera son feu vert que si les normes (draconiennes) sont respectées. Monsieur Hunot voulant insister c'est l'assistance (satisfaite des réponses) qui demande à ce que le sujet soit clos pour passer à la suite.
- **Route Touristique** : Monsieur De Boursetty décrit les travaux qui seront effectués avant l'été 2017 au carrefour de la route du Fort ainsi qu'entre les deux croisements avec un aménagement sécurisé du cheminement côté nord.
- **Fibre Optique** : officiellement le plan présenté il y a deux ans par Manche Numérique prévoit toujours une mise en service en 2018. La communauté de commune a voté les crédits nécessaires.
- **Nouveaux compteurs EDF** : un habitant signale que certaines communes ont pris un arrêté les interdisant sur leur territoire. La Mairie va se renseigner sur les avantages et inconvénients de ces compteurs et verra ainsi la décision à prendre.
- **Invasion de la Renouée du Japon** : Monsieur Lejetté expose le problème et donne quelques pistes pour y remédier. Une information complète sera donnée dans le prochain Bulletin (novembre) ainsi que sur le frelon asiatique.
- **La commune héberge-t-elle des migrants ?** le Maire indique que non (faute de bâtiments disponibles), qu'il constate comme tous, que deux personnes semblent être accueillies par un particulier et que lui et la Municipalité n'y voient aucun inconvénient.

Les questions du public étant épuisées, le Maire présente le **Projet de Maison Médicale et de Bibliothèque**. Cette dernière fonctionne actuellement dans les locaux de l'Informatique rue du Vieux Château. Elle est ouverte le vendredi de 17h30 à 19h30 et pendant les vacances le mercredi de 9h30 à 11h30. Les inscriptions sont gratuites.

La prochaine réunion aura lieu en novembre, date à fixer.

LES TRAVAUX

EGLISE ET ANCIEN CIMETIERE



Profitant de l'aménagement du jardin de l'ancien presbytère, nous sommes en train de réaliser un accès handicapés pour l'église et l'ancien cimetière, les travaux seront achevés en début d'année 2017 mais ce cheminement peut être utilisé depuis fin octobre.

ECOLE



La façade Est de l'école a été repeinte pendant les vacances scolaires (entreprise) et les nouvelles installations sportives ont été installées en partie (service municipaux). Poteaux et grillages suivront dans le courant du mois de novembre, offrant aux enfants de l'école et aux jeunes du village (en dehors du temps scolaire) un espace adapté à la pratique du basket, du mini hand et du mini foot).

ET ENCORE...

L'inauguration de la salle multi-activités aura lieu dans la deuxième quinzaine de décembre. Le Conseil Municipal a choisi son nom : **La Chênevière**, en référence à la dénomination ancienne du lieu. Les travaux devraient être achevés à la fin novembre, ils seront suivis des visites réglementaires : sécurité, accessibilité, acoustique.

Une soirée inaugurale ouverte au public est prévue le vendredi 6 janvier 2017. L'utilisation sera possible à partir du lundi 9 janvier 2017.